

Étude(s) de faisabilité d'un **Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)** métiers du tourisme dans la Nièvre

Le contexte

- Avec plus de 2000 salariés et 450 établissements employeurs à l'orée de l'année 2020, le tourisme représente un secteur important de l'activité économique de la Nièvre. Fortement impacté par la crise sanitaire liée au COVID, le secteur a vu une baisse des effectifs mais l'activité repart à la hausse. L'enquête de conjoncture sur l'activité touristique d'août 2022 réalisée par Nièvre Attractive fondée sur les réponses de 139 structures, témoigne que 31% des répondants ont dépassé leur niveau d'activité pré-COVID.
- Il reste que les difficultés de recrutement sont importantes, notamment dans l'hôtellerie et la restauration, notamment sur le personnel de salle et de cuisine et les agents d'entretien.
- L'étude d'impact économique de la crise COVID-19 sur le secteur du tourisme réalisé par Nièvre Attractive révèle les problématiques d'emplois, de compétences, de recrutements
- Au regard des difficultés de recrutement, l'étude montre un intérêt pour des solutions collectives : mise en réseau de l'ensemble des opérateurs, la formation -notamment autour de la filière restauration- et la mise en place d'outils partagés (notamment pour les saisonniers).
- L'intérêt de la demande est donc avéré et ce, d'autant plus que l'étude doit être élargie à l'hôtellerie de plein air, aux activités de loisirs, aux équipements culturels et événementiels. Cette ouverture permet de toucher l'ensemble du secteur des métiers du tourisme et permet ainsi d'élargir l'offre d'emploi.
- Les pistes de développement du GEIQ sont clairement identifiées : **mobilisation accrue pour contrer les difficultés de recrutement sur un marché de l'emploi en tension**, réponse aux nouveaux besoins des entreprises déjà adhérentes, et **déploiement vers de nouvelles entreprises souhaitant qualifier leur personnel**

Quel est l'objectif d'un GEIQ ?

- Le GEIQ est une **association indépendante pilotée et gérée par des adhérents** mobilisés pour favoriser l'insertion des personnes, le recrutement et la fidélisation des salariés.
- Chaque GEIQ construit avec ses adhérents des **parcours de formation en alternance** allant de 6 à 24 mois, adaptés à leurs besoins et visant une qualification. Le GEIQ recrute et accompagne le salarié afin qu'il puisse acquérir des savoir-faire dans un cadre sécurisant et motivant.
- Le GEIQ est un **projet collectif à impact social**. Il **mutualise** entre les adhérents un travail de **recrutement et d'accompagnement** social et professionnel.

Concrètement comment fonctionne un GEIQ ?

- Le **GEIQ recrute** avec son adhérent un ou des salarié(s) répondant aux besoins exprimés.
- **Un contrat en alternance** (de professionnalisation ou d'apprentissage) **est conclu entre le GEIQ et le salarié**, qui est **ensuite mis à disposition de l'adhérent** ayant exprimé le besoin initial.
- Parallèlement **le salarié du GEIQ suit son parcours de formation** tout en **bénéficiant d'un suivi et d'un accompagnement** social et professionnel délivré par le GEIQ sur toute la durée du contrat
- A l'issue du contrat, **l'adhérent peut engager le salarié**.

Quels sont les avantages d'un GEIQ ?

- Les GEIQ sont des acteurs ancrés dans l'écosystème local emploi-formation. Aussi, la prise en charge du recrutement par le GEIQ, par nature en contact permanent avec les prescripteurs du territoire et agissant au nom d'un collectif, **améliore considérablement le sourcing des salariés.**
- Le suivi et l'accompagnement en formation et chez l'adhérent permettent **de fidéliser les salariés** (limitation des ruptures de contrat de professionnalisation durant et/ou au terme de la formation, levée des freins à l'emploi grâce à l'accompagnement socio-professionnel délivré par le GEIQ, travail sur les savoir-être...).
- Le GEIQ permet de **répondre finement aux besoins en compétences** des entreprises adhérentes à travers des **parcours de formation sur mesure** travaillés grâce à une étroite collaboration entre le GEIQ et les organismes de formation.

Le projet

Nièvre Attractive et la Fabrique Emploi et Territoires ont décidé de travailler en collaboration pour apporter des réponses locales sur ce sujet, en lançant notamment une étude de faisabilité pour le montage d'un Groupement d'employeurs insertion et qualification (GEIQ) métiers du tourisme

- Il s'agit d'étudier **la faisabilité d'un GEIQ dédiés aux métiers du tourisme dans la Nièvre.**
- Le projet va s'appuyer sur les entreprises du secteur.

Qui porte ce projet

Nièvre Attractive et la Fabrique Emploi et Territoires ont décidé de travailler en collaboration pour le montage d'un Groupement d'employeurs insertion et qualification (GEIQ) métiers du tourisme.

Nièvre Attractive est une association loi 1901, composée d'une équipe de 12 spécialistes de l'attractivité et du tourisme mobilisés pour renforcer l'attractivité du département et contribuer à son développement économique.

Nos 4 missions principales :

- *PROMOUVOIR la destination Nièvre auprès du grand public.*
- *ACCOMPAGNER les acteurs locaux publics et privés du tourisme dans le développement de leur activité.*
- *ORIENTER ET CONSEILLER les créateurs d'activité touristique.*
- *DÉVELOPPER l'attractivité du territoire et inciter à l'installation de nouvelles populations.*

www.nievre-attractive.com / www.nievre-tourisme.com / www.essayezlanievre.com

*Créée en novembre 2019, l'association **La Fabrique Emploi et Territoires** est la continuité du Groupement d'intérêt public Maison de l'emploi et de la Formation qui existe depuis 2007, et intervient à l'échelle du département de la Nièvre.*

L'association est labellisée Maison de l'emploi et reste fidèle aux deux axes de travail du cahier des charges national :

- *L'accompagnement et l'anticipation des mutations économiques*

Accompagner les employeurs sur le volet des ressources humaines et proposer des actions de promotion des métiers et l'économie locale

- *Le développement local de l'emploi*

Promotion du dispositif des clauses sociales, leur mise en œuvre et le suivi dans les marchés publics

<https://www.lafabriquememploi.fr/>